

Caractéristiques de la formation

Contenu et organisation des enseignements pour la formation :

La formation d'Éducateur de Jeunes Enfants, d'une durée de 3 ans, alterne des périodes de formation théorique en centre de formation et des périodes de formation pratique sur le terrain.

Elle est composée de 1500 heures de formation théorique et de 2100 heures de formation pratique (60 semaines).

Formation théorique : Le référentiel de formation est constitué de 4 domaines de formation, correspondant aux 4 domaines de compétence du référentiel professionnel :

- Domaine de formation 1 : Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille.
- Domaine de formation 2 : Action éducative en direction du jeune enfant.
- Domaine de formation 3 : Institution, travail en équipe pluriprofessionnelle et communication professionnelle.
- Domaine de formation 4 : Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux.

Ces 4 domaines de formation sont traversés par l'unité de formation « initiation à la méthode de recherche ». Chaque domaine de formation est décomposé en Unités d'Enseignement, dont la validation atteste de la progression de l'étudiant tout au long de la formation.

Formation pratique : Les périodes de formation pratique réaffirment de façon concrète la dimension professionnelle du dispositif de formation. Elles contribuent à la professionnalisation des étudiants par l'acquisition de compétences construites grâce à la confrontation accompagnée aux réalités du terrain. Les périodes de formation pratique participent au même titre que la formation théorique à l'apprentissage de l'exercice du métier. Elles sont effectuées sous la conduite d'un référent professionnel.

Pour chaque période, une évaluation de la formation pratique est réalisée par le référent professionnel, au regard des objectifs définis et en lien avec le référentiel de compétences. Cette évaluation traduit l'évolution de l'étudiant dans l'acquisition et la mise en œuvre des compétences professionnelles dans un cadre éthique et du respect des personnes, des familles ou des groupes.

L'obtention du diplôme d'Etat d'Éducateur de Jeunes Enfants est conditionnée par la validation des Unités d'Enseignement, l'assiduité et la réussite aux épreuves de certification référées aux différents domaines de compétences. Des modalités de rattrapage et de remédiation sont prévues pour les Unités d'Enseignement non validées.

Complément d'information :

Cette formation régie par l'arrêté du 22 Août 2018 (NOR : SSAA1812298A) est validée par un Diplôme d'Etat. C'est un diplôme de niveau II (Grade Licence), qui donne droit à 180 crédits européens (ECTS).

L'éducateur de jeunes enfants est un professionnel du travail social et de l'éducation. Il exerce dans le cadre d'un mandat et de missions institutionnelles. Il accompagne des jeunes enfants, dans une démarche éducative et sociale globale en lien avec leur famille. L'éducateur de jeunes enfants intervient dans une démarche éthique, dans le respect de l'altérité et de la singularité de l'enfant, de ses représentants légaux et du groupe. Il instaure une relation éducative en adoptant une posture réflexive, c'est-à-dire qu'il questionne sa posture et son intervention et s'inscrit dans une analyse partagée de sa pratique professionnelle.

L'éducateur de jeunes enfants travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle. En fonction de son cadre institutionnel et de ses missions, il peut coordonner des actions éducatives au sein de la structure. Il est également amené à développer des partenariats avec les professionnels du territoire dans les champs éducatif, culturel, social, médico-social et sanitaire. Son intervention repose sur des actions éducatives individuelles et collectives.

En veille permanente sur les évolutions du secteur sur lequel il intervient, l'éducateur de jeunes enfants développe une fonction d'expertise éducative et sociale sur la politique de la famille et le champ de la petite enfance.

Public : Enfants de la naissance à 7 ans quelles que soient leurs spécificités avec la participation de la famille et des représentants légaux.

✓ Paiement

Frais demandés pour les candidatures au processus de sélection

- **Si vous candidatez à une seule formation le tarif applicable sera le suivant :**

Tarif inscription au processus de sélection : 200 €.

Mode de paiement : par virement bancaire.

Merci d'indiquer en motif de votre virement : vos NOM et Prénom, ainsi que la formation à laquelle vous candidatez.

- **Si vous candidatez à plusieurs formations le tarif applicable sera le suivant :**

Tarifs dégressifs pour les candidats émettant plusieurs vœux à l'IRTESS :

Nombre de vœux auxquels le candidat s'inscrit	Paiement à l'inscription
1 Formation (un dossier et un oral)	200 €
2 Formations (un dossier et 2 oraux)	300 €
3 Formations (un dossier et 3 oraux)	400 €
4 Formations (un dossier et 4 oraux)	500 €

Mode de paiement : par virement bancaire.

Merci d'indiquer en motif de votre virement : vos NOM et Prénom, ainsi que les formations auxquelles vous candidatez.

En cas de non convocation à l'épreuve orale, suite à l'étude de dossier, un remboursement sera effectué, à compter de 2 vœux émis minimum :

Nombre de vœux auxquels le candidat s'est inscrit	Remboursement
1 Formation (un dossier et un oral)	0 €
2 Formations (un dossier et 2 oraux)	60 €
3 Formations (un dossier et 3 oraux)	160 €
4 Formations (un dossier et 4 oraux)	260 €

✓ Apprentissage

La formation Educateur de Jeunes enfants peut être suivie en Formation Initiale ou en Formation Initiale par voie d'Apprentissage.

Si vous souhaitez suivre cette formation par voie d'Apprentissage :

Vous devrez procéder obligatoirement à une double formulation de vœux :

- un vœu sur la formation par voie d'Apprentissage ;
- et un vœu sur la Formation Initiale, hors voie d'Apprentissage, vous garantissant ainsi d'entrer en formation, même si vous ne trouvez pas de structure pour vous accueillir en contrat d'apprentissage, et dans la mesure où vous auriez réussi le processus de sélection.

Tarifs pour les candidats à la formation par voie d'Apprentissage :

Vœux auxquels le candidat s'inscrit	Paiement à l'inscription
1 Formation Initiale (FI)	200 €
1 Formation par voie d'Apprentissage	200 €
2 vœux à <u>une même Formation</u> (Formation Initiale + Formation par voie d'Apprentissage)	200 € sur Formation Initiale ; GRATUIT pour la formation par voie d'Apprentissage

Mode de paiement : par virement bancaire.

Merci d'indiquer en motif de votre virement : vos NOM et Prénom, ainsi que les formations auxquelles vous candidatez.